

## Coléus Chocolate Covered Cherry, Chocolate Mint, Chocolate Splash & Dark Chocolate

*Solenostemon scutellarioides*

**Nombre de graines par gramme** : environ 970.

### Production du jeune plant

#### Substrat

Utiliser un substrat sain et bien drainant, avec un pH de 5.5 à 5.8 et contenant une fertilisation de fond moyenne (EC de 0.75 mS/cm (extraction 1:2)).

#### Semis

Semer en plaque de 288 alvéoles ou taille plus grande, 264 pour l'Europe. Recouvrir légèrement de vermiculite.

**Stade 1** – La germination prend 4 à 5 jours.

**Température du sol** : 22 à 24°C (72 à 75°F).

**Lumière** : n'est pas nécessaire.

**Humidité** : maintenir le substrat uniformément humide (niveau 4), mais pas saturé.

**Humidité de l'air** : maintenir une humidité relative supérieure à 95 % jusqu'à l'émergence des racinelles.

**Note**: Le Coléus est très sensible à la salinité – en particulier à un fort taux d'ammonium – pendant la germination. Maintenir ce taux inférieur à 10 ppm.

#### Stade 2

**Température du sol** : 22 à 24°C (72 à 75°F).

**Lumière** : jusqu'à 26,900 Lux.

**Humidité** : Diminuer légèrement l'humidité (niveau 3 à 4) pour favoriser une bonne pénétration des racines dans le substrat.

**Fertilisation** : appliquer une fertilisation de rang 1 (< 100 ppm N/ EC < 0.7 mS/cm) avec un engrais à base de nitrates et peu dosé en phosphore. Alternier la fertilisation avec un arrosage à l'eau claire : 1 apport d'engrais entre 2 ou 3 arrosages à l'eau claire. Irriguer tôt le matin, pour que le feuillage soit sec avant la nuit, ce qui évitera les maladies. Maintenir le pH du substrat entre 5.5 et 6.2, et l'EC inférieure à 1.0 mS/cm.

#### Stage 3

**Température du sol** : 20 à 21°C (68 à 70°F).

**Lumière** : Jusqu'à 26,900 Lux

**Humidité** : Laisser sécher le substrat jusqu'à ce que la surface devienne légèrement brune (niveau 2) pour arroser, tout en évitant un flétrissement excessif, pour favoriser l'enracinement et contrôler la pousse.

Maintenir une alternance sec/humide (niveau 2 à 4).

**Fertilisation** : Augmenter la fertilisation au niveau 2 (100 à 175 ppm d'N, EC de 0.7 à 1.2 mS/cm). Maintenir le pH du substrat entre 5.5 et 5.8, et l'EC inférieure à 1.0 mS/cm (extraction 1:2).

**Régulateurs de croissance** : généralement pas nécessaires. Si besoin, A-Rest, B-Nine/Alar et Bonzi sont efficaces sur Coléus. Toujours suivre les recommandations des étiquettes.

Utiliser le différentiel de températures (DIF) pour contrôler la croissance des plantes, chaque fois que possible, en particulier les 2 premières heures après le lever du soleil.

#### Stade 4

**Température du sol** : 16 à 17°C (60 à 62°F).

**Lumière** : Jusqu'à 53,800 Lux, si la température peut être contrôlée.

**Humidité** : comme au stade 3.

**Fertilisation** : comme au stade 3.

### Culture de la plante finie

#### Taille du pot

**pack** : 1 plante par case,

**pot de 10 à 13 cm (4 à 5-in.)** : 1 plante par pot,

**pot de 15 cm (6-in.) et plus, Gallon** : 3 plantes par pot.

#### Substrat

Utiliser un substrat sain et bien drainant, avec un pH de 5.5 à 6.0 et contenant une fertilisation de fond moyenne (EC de 0.75 mS/cm).

#### Température

**Nuits** : 14 à 18°C (57 à 65°F)

**Jours** : 18 à 24°C (65 à 75°F).

#### Lumière

Ombrier si plus de 53,800 Lux.

#### Irrigation

Eviter aussi bien l'excès d'eau que la sécheresse.

## Fertilisation

Les Coléus sont peu à moyennement gourmands. Un excès de nutrition peut conduire à une coloration terne et diminuer la vigueur.

Appliquer une fertilisation de rang 2 (100 à 175 ppm N/EC de 0.7 à 1.2 mS/cm), en utilisant un engrais plutôt riche en nitrate, faible en phosphore, et riche en potassium. Maintenir l'EC aux alentours de 1.0 mS/cm (extraction 1:2).

## Régulateurs de croissance

Le contrôle de la croissance se fera d'abord par la gestion de l'environnement, de la nutrition et de l'irrigation, puis par régulateurs chimiques si nécessaire. Limiter l'azote sous forme ammoniacale évite l'élongation des tiges. Les Coléus sont sensibles aux DIF jours/nuits, et seront plus courts avec un DIF négatif.

Pour contrôler la hauteur des Coléus, B-Nine/Alar (daminozide) à 2500 - 5,000 ppm (3.0 à 6.0 g/l pour une formulation 85% ou 4.0 à 8.0 g/l pour une formulation 64%) et Bonzi à 5 -10 ppm sont efficaces en pulvérisation. Ils peuvent être appliqués 2 à 3 semaines après repiquage. Répéter si nécessaire. Comme Dark Chocolate est plus vigoureux que Chocolate Mint et Chocolate Splash, il peut avoir besoin de plus de régulateurs : un passage supplémentaire ou une dose plus élevée.

## Pincement

Le pincement n'est pas nécessaire.

## Distançage

Distancer les plantes quand les feuilles se touchent.

## Programme de culture

**Du semis au repiquage (plaques de 288) :** 5 à 6 semaines

**Du repiquage à la plante finie :** 6 à 8 semaines.

## Problèmes courants

**Insectes :** Pucerons, cochenilles, mouches blanches.

**Maladies :** *Alternaria*, *Botrytis*, *Verticillium*

**Autres :** Elongation excessive des entre-nœuds sous faible luminosité.

## Informations pour les jardiniers et paysagistes

- Les Coléus sont très tolérants à la chaleur et l'humidité.
- Planter à l'ombre partielle à totale, mais les plantes peuvent tolérer plus de soleil sous des climats moins rudes.
- Chocolate Covered Cherry atteint 30 à 35 cm (12 à 14 in.) de haut, Chocolate Mint atteint 35 à 50 cm (14 à 20 in.), Chocolate Splash 30 à 40 cm (12 à 16 in.) et Dark Chocolate 60 à 75 cm (24 à 30 in.).
- Sous très peu de lumière, les plantes vont s'étioler.
- Sous une forte intensité lumineuse, les feuilles peuvent brûler.
- Planter tous les 30 à 35 cm (12 à 14 in.), dans un sol bien drainé.

**Note:** Les producteurs doivent utiliser les informations de ce document comme une indication de départ. Les temps de culture varient selon le climat, la situation, la saison et les conditions environnementales de la serre. Les recommandations en fertilisation et régulateurs de croissance sont données à titre indicatif. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de lire et de suivre les indications mentionnées sur les étiquettes des produits qu'il utilise, en accord avec la législation en vigueur.